



Covid

- **La situation sanitaire ne s'améliore pas**

Nous vous recommandons donc de vous efforcer à respecter les gestes barrières particulièrement devant l'école lors des entrées et des sorties des élèves (dès la reprise prévue le 26 avril) et aussi sur le terrain de boules.

- **Dernières recommandations préfectorales**

À compter du samedi 3 avril 2021 et jusqu'au mardi 04 mai 2021 inclus, le port du masque est obligatoire pour toute personne, dans l'ensemble des lieux publics, notamment sur la voie publique et les espaces publics de plein air sur l'ensemble du territoire des 153 communes du département du Var.

Projets en cours

- **Création d'un parcours de santé** autour du lac.

- **Site de broyage et compostage**

La commune de Vins va créer cette année son propre site de broyage de végétaux issus de tailles, coupes et débroussaillages. Ceci participe à une volonté municipale de favoriser le développement durable et les circuits courts comprenant la réutilisation locale des déchets verts.

Afin de limiter les trajets de transports à la déchèterie et de pouvoir bénéficier d'un site disponible sur la commune un lieu de stockage et de broyage sera disponible sur la commune, cela permettra en outre de disposer de broyât dont une partie alimentera le composteur communal (bientôt disponible), et l'autre, les habitants disposant de jardins.

Ouverture de ce nouveau service dès le 19 avril. Toutes les modalités et les renseignements (adresse, horaires, conditions de dépôt...) sont visibles sur le site de la commune.

Les travaux

- La réception des travaux d'aménagement du trottoir et du parking à hauteur du lac a eu lieu le 18 mars. Un travail de qualité qui permet d'augmenter la sécurité sur ce lieu de passage.

- La taille des arbres au centre du village et l'évaluation des traitements bactériologiques à effectuer sur les platanes ont été réalisés durant la seconde quinzaine du mois de mars.

- Au niveau du Caramy, l'évacuation des arbres morts et couchés suite à la crue de novembre 2019 est en cours et se poursuivra pendant le mois d'avril. **Le nettoyage des berges du Caramy est maintenu le 18 avril** : toutes les bonnes volontés seront bienvenues. Venez nombreux !

Inscriptions en mairie jusqu'au 16/04.

RV au pont médiéval à 8h 30 ; constitution des groupes de 2 ou 3 personnes ;

9h15 : Début du ramassage (respectez les distances) - 11h 45: Bilan.

S'équiper de gants, de chaussures fermées ou de bottes ; port du masque obligatoire

Citoyenneté

- **Voisinage, quad et motos...**

Le confinement qui dure depuis (trop) longtemps provoque de nombreux problèmes de voisinage.

Merci à chacune et à chacun d'entre vous de prendre en compte le respect d'autrui.

- **Tags**

Il est fort regrettable que l'abribus au niveau du lac ait été tagué. Les apprentis artistes sont conviés à prendre contact avec la mairie. Une solution leur sera proposée afin qu'ils puissent s'exprimer librement sans pour autant dégrader les biens publics.

Communication centrale photovoltaïque (voir au verso)

Communication centrale photovoltaïque

COMMUNIQUE

Nous savons tous que la consommation d'énergies fossiles est vouée à disparaître dans quelques décennies.

D'autre part, l'indépendance énergétique d'un pays est un des vecteurs de sa bonne santé économique. Pour préparer l'avenir, Il faut donc que nous réussissions tous ensemble dès maintenant la transition énergétique, afin de tenir les objectifs fixés de réduction de 40 % des gaz à effet de serre et de 32 % d'énergies renouvelables en 2030. A tout cela doit s'ajouter la réduction de nos consommations d'énergie.

Augmenter considérablement la part d'énergies renouvelables est une des clés de la réussite de cette reconversion sociétale, particulièrement dans notre région sud qui dispose d'un ensoleillement exceptionnel.

Dans ce cadre, la commune de Vins-sur-Caramy a pour objectif le développement d'un projet de parc photovoltaïque sur son territoire, et c'est la société EDF Renouvelables qui a été choisie.

Mais au-delà de la production d'énergie renouvelable et des retombées économiques qu'il peut générer sur le territoire communal et d'agglomération, ce projet comporte trois autres axes :

- Un projet pastoral, avec l'installation d'un berger à demeure et d'agriculteurs en mode raisonné.
- Un projet sylvicole qui a pour ambition d'améliorer l'état actuel de la forêt communale et de ses sous-bois. Il permettra l'entretien, un reboisement progressif en essences nobles et préviendra le risque incendie.
- Un projet d'aménagement et de mise en valeurs des sentiers destinés aux randonneurs, aux cyclotouristes et aux cavaliers, et la mise en place de plusieurs parcours botaniques (Espèces habituelles, rares, disparues...) et de panneaux pédagogiques.

Cette future réalisation comprend de nombreuses études réalisées par des experts indépendants. Les premiers résultats ont été présentés aux habitants de Vins en octobre 2020 à l'occasion d'une permanence publique, lors de laquelle le projet a été plébiscité.

Une nouvelle étape a été franchie récemment avec le dépôt par EDF Renouvelables de la demande de permis de construire auprès de la préfecture.

Afin d'accompagner ce projet, la commune va lancer la procédure de déclaration de projet afin de mettre en compatibilité le PLU et créer ainsi une zone dédiée au photovoltaïque au sol.

Depuis le mardi 6 avril, la consultation publique des documents concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour un parc solaire est proposée et consultable au secrétariat de la mairie de Vins-sur-Caramy, ainsi qu'un recueil d'observations.

Infos pratiques :

- Si vous désirez **faire des démarches sur Internet pour des demandes liées à une carte grise**, elles sont à effectuer sur le seul site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Davantage de précisions et des liens utiles sur le site de la commune.
- Une nouvelle association a « germé » à Vins : **Jardin et Grimoire d'une Herbaliste**.
La présidente Solange Guerrazzi, vous proposera divers conseils basés sur l'Herboristerie, le bien être et le partage autour du jardinage en général...
Avec le soutien de la commune, elle organisera, si les mesures sanitaires le permettent, un troc de graines, semis et de plantes le dimanche 25 avril.
Plus de détails sur le site de la commune.

Retrouvez les infos essentielles et les dernières mises à jour sur le site internet de la commune :
<https://www.vinssurcaramy.fr>